

Le petit canard de Villiers



Janvier 2020

Ne pas jeter sur la voie publique



Le mot de monsieur le Maire

L'équipe municipale vous présente ce petit journal pour la dernière fois. Son mandat se terminera en mars 2020. Beaucoup de ses membres ont souhaité ne pas se représenter, certains élus depuis plusieurs mandats, d'autres depuis 2014. Je les remercie pour leur engagement tout au long de ces années. Pour ma part, je me sens engagé sur les projets en cours, notamment le RPC (regroupement pédagogique centralisé) qui a déjà mobilisé beaucoup de temps, d'énergie et de moyens. Je respecte donc l'engagement de solidarité pris envers les différents acteurs du dossier et mes collègues des autres communes. C'est pourquoi j'ai décidé de solliciter un nouveau mandat.

Les dossiers à venir porteront sur le fond de l'organisation communale. La révision du PLU sera inévitable et une réflexion sur le regroupement des communes engagées sur le RPC devra être menée. La nouvelle équipe élue devra appréhender ces sujets.

Des travaux d'infrastructure tels que la poursuite de la rénovation du réseau d'eau potable et la refonte de la station d'épuration seront à terminer.

La vidéo protection devrait voir le jour sur 2020 ; le dossier a pris du retard car les subventions promises n'étaient pas au rendez-vous. Le conseil sortant a souhaité que les appels d'offres soient ouverts pour se positionner, de plus l'interlocuteur départemental a changé.

Nous devons terminer l'aménagement du parking de la mairie afin de permettre aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre de se dérouler dans de bonnes conditions et de faciliter le stationnement des bus.

L'ensemble de ces projets devra être validé par la nouvelle équipe.

Syndicat scolaire.

La construction du RPC, si elle a lieu, entraînera l'indisponibilité des locaux du périscolaire pour 12 mois. Nous devons installer des modules pour accueillir les enfants. Ces modules devront être mis en place sur juin ; nous travaillons déjà avec plusieurs sociétés pour être prêts à cette date.

Le syndicat scolaire a acquis le terrain à l'arrière de l'ancienne école. Ce terrain permet de réaliser un projet plus rationnel ; nous remercions Mr et Mme Dauchelle d'avoir permis ce développement. Les études de sols commenceront en janvier afin d'ajuster au mieux le coût des travaux. Le lancement de l'appel d'offres aura lieu fin février 2020.

L'ordre de service à l'entreprise retenue pourrait avoir lieu fin mai. Une maquette du futur projet est visible en mairie.



Mare.

Il faudra mener une action en justice pour faire valoir le préjudice subi par la commune lors de la rénovation de la mare. L'enrochement posé se dégrade, malgré de longues réunions de concertations ; aucun accord à l'amiable n'a pu être trouvé.

Route communale.

Pour 2020, une demande de subvention sera déposée avant la fin du mois de décembre et concernera la rénovation de la route communale allant vers le croisement de la D 922. Ces travaux porteront sur le renforcement des bas-côtés et la rénovation du revêtement.

Salle des fêtes.

Il faudra terminer les travaux de ventilation dans la salle des fêtes.

Travaux futurs.

Il sera sûrement nécessaire de provisionner sur plusieurs années des sommes en prévision de travaux à venir. Les dotations ne devraient plus évoluer.

Il va de soi que ce sera à la nouvelle équipe de revalider ces choix.

Commémorations.

Le conseil municipal remercie la section des anciens combattants et les personnes qui assistent aux cérémonies ; Il est indispensable de se souvenir.

Stationnement.

Comme tous les ans, je reviens sur le stationnement. Il est nécessaire que la circulation sur les trottoirs ne soit pas entravée par les véhicules. Il n'est pas normal de devoir marcher sur la voie de circulation au risque de se faire percuter par un véhicule.

Périscolaire.

Lors des mouvements de grève, nous avons pu mettre en place un service minimum d'accueil, grâce à l'implication du personnel de l'Espace-Valois-Multien ; qu'il en soit remercié !

Seniors.

Cette année nous avons donné le choix entre le sempiternel colis et un après- midi de détente au café-théâtre. Pour ceux qui ont choisi la sortie, nous avons mis en place un car pour prolonger ce moment de convivialité et pour la sérénité du retour.

Le village.

Essayons, chacun à notre niveau, de contribuer à l'entretien de nos abords ; le zéro phyto a considérablement alourdi la charge de travail d'Eric, malgré l'aménagement de son temps de travail. Bien sûr nous pouvons nous contenter d'un entretien à minima, c'est un choix qui nous appartient.

*Je me suis refusé à prendre un arrêté concernant la consommation d'alcool sur l'espace public, croyant plus à l'esprit de responsabilité qu'à la verbalisation. Cependant si cette habitude devait reprendre avec le retour des beaux jours, nous serions obligés de prendre des dispositions.

Fibre.

Les travaux sont en cours d'achèvement, les offres commerciales devraient intervenir par SFR sur le premier trimestre 2020.

Eléctions.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Personnel Communal.

Je remercie le personnel communal pour son soutien et son implication au service de tous.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux de bonne et heureuse année 2020.



*Quelques photos de travaux réalisés en 2019

Le mot des seniors

Le groupe s'éclaircit ! Mais ils continuent à se réunir les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois pour passer quelques heures ensemble dans la salle de la mairie. Ce dans une ambiance chaleureuse ou ils échangent jeux et discussions sans oublier de partager un bon goûter préparé à tour de rôle. Afin qu'ils puissent poursuivre cette activité il faut de nouvelles «recrues» alors n'hésitez pas, jeunes ou un peu moins ! rejoignez les !

A noter que le goûter des anciens s'appelle désormais «sortie seniors» que celle-ci a eu lieu le 12 janvier voyage en car et café-théâtre.

Tous les inscrits étaient présents et c'est dans une bonne ambiance que nous avons pris la route pour Soissons. Après un apéritif suivi d'un repas de cuisine maison simple mais délicieuse, nous avons assisté à une pièce fort bien jouée «8 femmes» nous avons passé une très agréable journée.





* Les seniors qui avaient opté pour le colis peuvent venir le retirer en mairie du : 13/01/2020 au 10/02/2020.

Arbre de Noël

Merci aux familles qui assistent à cette manifestation, elle se déroule dans une ambiance chaleureuse et festive c'est un moment de partage qu'il faut préserver.

*Cette manifestation est ouverte à tous les habitants de notre commune avec ou sans enfants, pour l'occasion le père Noël distribue des cadeaux aux enfants âgés de 0 à 12 ans inclus, nous le remercions pour ses visites régulières. 😊



*Pour les enfants qui n'étaient pas présents lors de la venue du Père Noël, celui-ci leur demande de retirer leur cadeau en mairie avant le **30 janvier 2020**.

État civil

Naissances :

- *Boissy-Parez Gabriel
- *Deprez Raphaël
- *Dequeker Esteban
- *Legoullon Manon
- *Maiche Mathys
- *Rannou Léane
- *Silva Ayden
- *Travailleur Jahyana



Mariages :

- * Floriane Courtier et Santiago Garcia Alvarado
- *Nathalie Stévenard et Hervé Goulas
- *Mathieu Deroche et Michel Robert



Décès :

- *Susset Thérèse



Périscolaire, cantine et accueil de loisirs de Villers saint Genest Pour l'espace Valois Multien de Betz

C'est avec plaisir que nous accueillons tous les jours vos enfants, voici donc une petite rétrospective (écrite pour vous avec l'aide de vos enfants) de ce qui a pu être proposé tout au long de l'année 2019.

Cette année à la cantine, nous avons pu mettre en place un temps de jeux extérieurs pour les plus grands et un temps de chants pour les plus jeunes afin de profiter au mieux de ce court temps tous ensemble. Pour information, ce sont vos enfants qui participent au choix des menus équilibrés proposés par notre prestataire.

Lors du périscolaire, ce sont de nombreux jeux intérieur et extérieur, activités manuelles, activités sportives et activités en autonomie que nous mettons en place selon les envies et choix de vos enfants. L'objectif est de permettre à chacun de découvrir et de partager à travers le jeu.

Nous avons également eu la chance cette année lors de l'accueil de loisirs des mercredis, de pouvoir accompagner vos enfants dans des projets que ce soit culturels, d'expression ou en faveur du développement durable.

Nous tenons également à remercier les familles pour leur implication dans les différents projets mis en place et en particulier en faveur du Téléthon ; ce sont près de 100€ qui ont été récoltés grâce à vous cette année.

A bientôt pour la suite de nos aventures

Vos enfants
L'équipe d'animation
Laura Damette, directrice

Permanences Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Oise à Crépy-en-Valois

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme public investi d'une **mission d'intérêt public**, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la **qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** dans le territoire départemental.

Quelles sont les missions du CAUE ?

Conseiller, former et informer/sensibiliser constituent les missions du CAUE. Tout acte d'aménagement, depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison, est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. À tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité. Il intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique. Le CAUE est engagé dans des **enjeux actuels** tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou les économies d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des **formations** et en développant l'esprit de **participation du public**. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales, qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

A qui s'adresse le CAUE ?

Vous êtes un **particulier** et vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation, d'énergie renouvelable ? Vous avez des difficultés à faire aboutir votre demande d'autorisation d'urbanisme ?

Vous êtes un **professionnel de la construction** et vous souhaitez vous former au bâti ancien ou aux nouvelles normes ?
Vous êtes un **enseignant ou un professionnel de la culture** et vous voulez organiser des animations pédagogiques sur l'architecture ou l'urbanisme ?

Le CAUE vous apportera une aide et un conseil gratuit, indépendant et personnalisé. Il répondra à vos questions techniques, administratives et juridiques. Il vous aidera à bien formuler et préparer votre projet.

Afin de faciliter l'accès de la population du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois à ces conseils, **à compter du 03 février 2020, un architecte conseil du patrimoine tiendra tous les premiers lundis du mois, de 13h30 à 17h30, une permanence sur rendez-vous au siège de la CCPV** (La Passerelle, 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, veuillez contacter **Madame Christine KRAMER par téléphone au 03 61 58 91 93 ou par mail à christine.kramer@cc-paysdevalois.fr** Celle-ci vous communiquera également les pièces à apporter le jour de l'entrevue.

Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter le site internet du CAUE de l'Oise via le lien suivant : <http://www.caue60.com/> ou le contacter par téléphone au 03 44 82 14 14.

Infos diverses et N° utiles

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

*Lundis de 17h à 19h

*Jeudis 17h à 19h

Tél : 03.44.87.35.79.

Courriel pour l'administratif : mairie.villers-st-genest@orange.fr

Courriel pour toute autre question : journal.villers-saint-genest@orange.fr

*Vous pouvez aussi consulter le site de la mairie régulièrement mis à jour en tapant sur un moteur de recherche : mairie de Villers st genest.

Numéros à composer **en priorité** en cas de problème coupures ou autres :

SAUR (eau) : 03/60/56/40/09

EDF : 09/726/750/60

*18 Pompiers

*15 SAMU

*17 Police/Gendarmerie

*112 Appel d'urgence européen 114 Services aux malentendants

*115 Accueil sans Abri

*119 Allô Enfance maltraitée

*116 000 Enfants disparus

*0800 840 800 Sida Info Service

*03.44.59.11.30 Piscine

*09.67.31.46.57 Cinéma «les toiles» Crépy en Valois

*09.62.19.78.49/06.31.58.70.86 Taxis Villers st Genest (conventionné, tous transports, aéroport)

*03.44.88.05.09/info@cc-paysdevalois.fr CCPV communauté de communes du pays de Valois

*03.44.88.56.35/valoisemploi@wanadoo.fr Valois emploi service

*03.44.87.33.65 Centre médical de Betz Cabinet de Dr Boulland

*03.44.88.52.90 Dr **Florentina FAUREANU** installé au 20 place du marché à Acy en Multien